

Conseil d'école

jeudi 5 juin 2014

Présents :

Mairie : pas de représentant.

DDEN : Pierre Lhortolat

Enseignants

Gérard de Pierrepont	Gaële Bréhier	Paul Fuentez
Mireille Peloux	Florence Girot	Géraldine Drecq
Anne Pécout	Pascal Barbier	
Vincent Eparvier	Denis Roche	

Parents

Marie-Cécile Dediane	Hélène Mouray	Vincent Madignier
Edwige Ehlinger	Jérôme Savy	Sylvie Soeur
Charlotte Richard	Virginie Toullier	

Invités :

- Valérie Tranchand (animatrice LAP & EVS administrative)

Départ/présentation des collègues :

1. Mireille Peloux remplacée par Raphaël Vulliez.
2. Départ en retraite de la psychologue scolaire Mme Santarelli.
3. Départ de l'Ambassadrice du Livre Nina Goujon avec qui toute l'équipe a eu beaucoup de plaisir à travailler.
4. Bienvenu également à Monsieur Malfondet et Madame Augier, qui sont les nouveaux responsables des personnels municipaux pour notre école.
5. Conseil d'école fait part de tous ses vœux de rétablissement à nos collègues de la ville.

Bilan année 2013-2014

Remerciements Mme Vignau et Mme Debilly pour leur aide et leur investissement. Remerciements également à Valérie pour son énergie et son aide précieuse.

Projets :

Classes découvertes :

- sciences sur la péniche du Val de Rhône pour les CE2,
- voyage à Besançon pour les CM1.

Les projets de classe :

- CP : Construction d'une histoire avec Pierre Ronjon, impression d'un album et enregistrement.
- CE1 : Rencontre des classes qui dansent à l'espace Tonkin.
Projet jardin.
Action sur les handicaps : visite des aveugles.
- CE2 : Projet sur les affiches de Bruno Théry, exposition au collège de la Tourette et au LAP Opéra côté cour
- CM1 : Projet jardin
Club d'allemand
Correspondance suite à la classe verte
Projet défi école énergie
- CM2 : Projet conte avec artisans du monde et une conteuse du Burkina Faso.
Mise en voix avec une comédienne.
Projet écriture de poésies.

Projet d'école : Fête du Li(v)re.

Maître supplémentaire :

Cette année ciblé sur les CP dans le cadre de la liaison GS/CP avec P. Ronjon.

Financier :

Les comptes sont équilibrés.

Les budgets alloués par la ville ont permis de financer l'ensemble des projets et ont permis à 4 classes de partir en classes découvertes. Le conseil d'école remercie la municipalité.

Remerciement à l'amicale des parents pour son aide à l'achat de livres dans la classe de CE2 de Mme Drecq.

Relations avec les parents élus :

Remerciements aux parents élus pour leur investissement et le travail remarquable effectué :

- Memento : tract d'information aux familles de l'école.
- Action contre la pollution. Les parents élus suivent le dossier et restent attentif au fait que les promesses faites lors de la rencontre avec Monsieur Fournel pour la ville et Monsieur Claisse pour le Grand Lyon soient tenues. L'aménagement de la cour du haut en particulier. Les mesures de la pollution de l'air par Air Rhône Alpes débutent dès cette fin d'année scolaire et se poursuivront l'année prochaine.
- Suivi des travaux menés pour l'amélioration du temps de cantine.

Perspectives : Préparation des élections pour l'année scolaire 2014/2015 afin de recruter des parents qui acceptent de s'investir et de figurer sur la liste. Année de la mise en place des nouveaux rythmes.

Cadre de vie

Travaux :

- Aménagement de la cour. Demande faite il y a deux ans. Aujourd'hui seuls les tracés au sol et l'installation des bancs ont été réalisés. Les tables reçues ont été retirées sans être remplacées. Elles n'étaient pas adaptées à un public d'élémentaire.

A l'origine, les demandes de l'école étaient issues d'un travail fait avec l'ensemble des élèves pour améliorer les temps de récréation. Depuis, l'action contre la pollution avait permis d'obtenir des promesses d'aménagement de la cour du haut par Monsieur Fournel, afin de compenser la « fermeture » de la cour centrale.

- Fermeture du portail d'entrée de l'élémentaire. Demande faite il y a deux ans. Rien n'est encore fait malgré les nombreuses visites effectuées sur site.
- Réparation des rideaux dans le gymnase. Demande de 2011-2012 non réalisée.
- Fixer le vidéo projecteur acheté par l'école en salle informatique pour faire des démonstrations.
- Mettre en place des casiers devant le bureau pour le périscolaire.
- Installer un interphone en salle des maîtres.
- Installer des fermetures du type loquet pour les 2ème portes des classes (ouverture et fermeture de l'intérieur).

Vie scolaire

Relations parents enseignants école :

- Y a-t-il des attentes des parents dans ce domaine ? Comment améliorer le lien entre parents et école ?
Exemple des ateliers des éclaireurs de France : apprentissage de la non-violence en complète contradiction avec le discours de certains parents qui encourage leurs enfants à se défendre, si besoin par la violence.
- Réunion de rentrée d'école : quels attentes des parents ? La présence des parents élus est toujours souhaitable. Cette réunion sera maintenue sous la forme du forum organisé en septembre 2013.
- Nombreux retard le matin. Signalement systématique à partir de maintenant, et surtout l'année prochaine, dans les cahiers de liaison en utilisant les mots de fin de cahier.

Restaurant scolaire :

Gros travail effectué durant l'année pour améliorer le temps de pause méridienne :

- Des progrès notables ont été relevés : plus de calme durant le repas et les déplacements, plus de cohérence entre les différents acteurs.
- Depuis le retour des vacances de Pâques, une grosse dégradation qui s'explique en partie par le remplacement de la responsable satellite et d'une ASEP.
- Travail à poursuivre l'année prochaine dans le nouveau cadre.

PEDT 2014-2015

Présentation des demandes (la réponses sera donnée suite au vote en conseil municipal) :

1. scolaire : uniquement les demandes pour lesquels un besoin de financement a été identifié.
 - Projet avec une illustratrice : GS/CP.
 - Intervenant musical & projet « Gourmande » : pour les CP et CE1.
 - Défi lecture : CM2.
 - Assises du roman : CM2.
 - Vivre ensemble SMSS : toutes les classes sauf les CE2.
 - Prévention / santé : cycle 2.
 - Classes découvertes : CM1.
 - Chantiers de la création classe APAC : CE2.
2. Périscolaire :
 - Aucun projet n'a été fait. Attente de la décision de la Rectrice concernant les rythmes scolaires.
 - Dans la proposition de la mairie de Lyon, le périscolaire du soir serait reconduit à l'identique l'année prochaine.

Préparation rentrée 2014-2015

- Point sur le RRS : le réseau est maintenu pour l'année scolaire 2014-2015.
- Effectifs estimés : 239 élèves.
 1. CP : 44
 2. CE1 : 51
 3. CE2 : 46
 4. CM1 : 45
 5. CM2 : 48

Répartition une fois que toutes les inscriptions et les radiations auront été faites. Dans la mesure du possible nous essayons d'avoir deux classes dans chaque niveau.

Rythmes scolaires :

- Rappel proposition ville & objectif du vote :
 1. Vote pour savoir le conseil d'école accompagne la demande de la ville auprès de l'Education nationale (rectrice).

Résultat :

 - Contre : 16 voix
 - Pour : 3 voix
 - Blancs : 2 voix
 - Un refus de vote

2. Cadre de la proposition avec organisation des différents temps :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h50 à 8h20	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h20 à 11h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30 à 13 h20	Pause méridienne (cantine)	Pause méridienne (cantine)	Garderie jusqu'à 12h30	Pause méridienne (cantine)	Pause méridienne (cantine)
13h20 à 16h30	CLASSE	CLASSE		CLASSE	NAP
16h30 à 17h45	Garderie Ac. Educatif Ateliers ?	Garderie Ac. Educatif Ateliers ?		Garderie Ac. Educatif Ateliers ?	Garderie Ac. Educatif Ateliers ?

	Temps de classe (responsabilité Education nationale)
	Temps périscolaire (responsabilité Ville de Lyon)
	Temps périscolaire ALAE (responsabilité Quartier Vitalité)

3. Argumentaire :

Avantages	Inconvénients
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un accueil de loisir le vendredi après-midi et sur le temps de la pause méridienne. 2. partenariat avec le Quartier vitalité. 3. Taux d'encadrement réduit : 1/18 au lieu de 1/29. 4. Personnel mieux qualifié : 50% de B.A.F.A. minimum et présent pour surveillance comme pour organiser les activités. 5. Possibilité d'un accueil au centre social le vendredi après-midi et pourquoi pas le midi. 6. Volonté d'avoir des personnels identiques sur tous les temps, y compris après 16h30. 7. Présence du directeur de centre de loisir sur site. 8. Responsable de proximité du personnel ville de Lyon. Uniquement pour Tables claudiennes, Aveyron et Servet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non respect du rythme des enfants. 2. Non allègement des journées d'école à l'exception du vendredi. 3. Allongement de la pose de fin de semaine. 4. Pas de mise en place de l'accueil de loisir le soir après 16h30. 5. Semaine concentrée qui ne facilite pas le travail d'équipe.

4. 19h30 : vote à bulletin secret en maternelle.